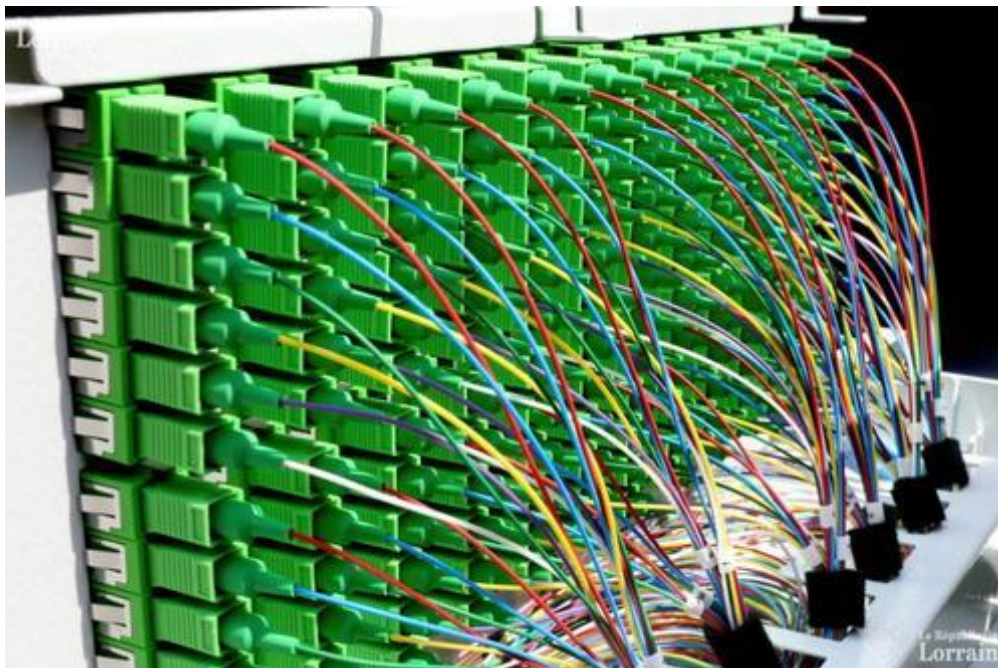


Pays de Bitche

PAYS DE BITCHE

Fibre: 4 questions qui font grincer

J.Br.



Le réseau à très haut débit du Pays de Bitche est désormais ouvert à la concurrence. Mais des questions restent en suspens croit l'ADQV. Photo Illustration RL/Thierry Sanchis

Pannes, justice, ouverture à la concurrence. Le réseau à très haut débit continue de défrayer la chronique. L'ADQV en remet une couche. La communauté de communes répond point par point.

Nous aimerions connaître enfin la vérité sur le feuilleton Tubéo. Parce que 10 ans ça suffit!», s'agace Rémy Seiwert, président de l'ADQV, l'Association de défense de la qualité de vie. Si le sujet est épineux, c'est pour plusieurs raisons. Primo, il concerne quasiment tous les habitants du Pays de Bitche. Tubéo compte 10000 abonnés. Deuzio, l'installation du réseau à très haut débit a coûté plus de 10millions d'euros. Tertio, des affaires de justice ont émaillé l'existence de Tubéo... et mis du plomb dans les comptes de la communauté de communes.

● 1. Orange déploie-t-il sa fibre?

«Orange va déployer la fibre sur le Pays de Bitche en lieu et place de Tubéo», s'étonne Rémy Seiwert. Dans la fibre, il y a deux activités distinctes: le réseau, c'est-à-dire l'autoroute, et le flux, c'est-à-dire le carburant. «Orange ne déploie pas la fibre sur le Pays

de Bitche, répond-on au siège de la communauté de communes La fibre a été déployée de 2009 à 2013 sur la totalité du territoire (hors annexes éloignées). La communauté de communes est désormais l'opérateur d'infrastructure et va le rester.»

● 2. Peut-il y avoir d'autres opérateurs encore?

Ce réseau doit être ouvert à la concurrence, c'est-à-dire à d'autres fournisseurs d'accès internet, comme la loi l'impose. Ce n'était pas le cas. C'est pour cela que le syndicat des communes a été condamné. En 2016 et 2017, des travaux ont été réalisés pour permettre l'accès aux armoires de raccordement aux autres opérateurs. À partir de février, les habitants du Pays de Bitche auront le choix entre deux fournisseurs: Tubéo et Orange. «Sachant que d'autres opérateurs peuvent se manifester», insiste la communauté de communes.

● 3. Y a-t-il des laissés-pour-compte?

Toutes les communes ne seront pas raccordées en 2019. «Orange n'a loué que 25% des prises. Y aura-t-il des laissés pour compte?», s'interroge Rémy Seiwert. «Orange va louer des prises au fur et à mesure que des clients demanderont à accéder à l'offre de service d'Orange. Les 25% représentent un volume global qu'Orange se fixe comme objectif de départ. Une fois atteint, Orange pourra augmenter son pourcentage», rétorque-t-on à la communauté de communes.

● 4. Comment se fait le raccordement ?

«Actuellement seules deux adresses sont éligibles à Bitche, rue des Tilleuls. On peut se poser la question: qui balade qui dans cette affaire politico-financière?», s'énerve Rémy Seiwert qui a peur que les habitants paient une nouvelle fois les pots cassés.

«C'est Orange qui fixe et qui communique sur le calendrier d'éligibilité. L'opérateur doit raccorder son propre réseau sur près de 90 points d'accès au réseau de la communauté de communes. Cela nécessite un temps de mise au point technique et administrative», insiste-t-on à la communauté de communes.

Des travaux sont en cours actuellement en ville.